

Communiqué de Presse – 1er octobre 2019

Gestion des déchets nucléaires : le coup d'arrêt à ASTRID pourrait impacter Cigéo.

L'Etat vient d'annoncer l'abandon du démonstrateur industriel Astrid, alors que le débat public sur le Plan National de Gestion des Matières et Déchets Radioactifs (PNGMDR) s'est achevé. À la suite de son récent avis du 13 juin sur le PNGMDR, le CESER Grand Est s'interroge sur l'avenir de la filière nucléaire française et l'impact que cette décision aurait sur la gestion des déchets nucléaires.

Comme le CESER l'a développé dans son récent avis sur le PNGMDR, l'avenir de la filière de retraitement des déchets nucléaires dépend fortement de la capacité à développer des réacteurs de nouvelle génération. Or, le Commissariat à l'Energie Atomique (CEA) vient de confirmer l'arrêt du projet ASTRID, prototype de réacteur nucléaire de 4ème génération, devant réduire la quantité de déchets à vie longue en recyclant tout type d'uranium et tout le plutonium produit par le parc actuel des réacteurs.

A l'heure de la présentation du Projet de Loi de Finances 2020, le CESER réaffirme que, sans un investissement fort de l'Etat français dans la recherche de solutions pour les déchets radioactifs à venir, l'avenir de la filière de retraitement devra être réinterrogé. En effet, sans développement des réacteurs de 4ème génération, les matières radioactives valorisables (tous types d'uranium issus des opérations d'enrichissement de l'uranium naturel ou de retraitement du combustible usé, et le plutonium issu du mox usagé) entreraient alors dans la catégorie des déchets ultimes, engendrant un coût supplémentaire, non provisionné, pour les producteurs de déchets.

Alors qu'il est prévu que le dépôt de la demande d'autorisation de création du centre de stockage géologique de Meuse/Haute-Marne (Cigéo) interviendrait en 2020, l'évolution des stocks de matières radioactives doit être connu. Or, en cas d'arrêt du

retraitement des combustibles, un changement notable de l'inventaire des déchets impacterait l'architecture même du centre de stockage.

Dans son rapport sur la gestion des matières et déchets radioactifs adopté le 13 juin 2019, le CESER Grand Est préconisait de fournir des moyens conséquents à la recherche pour le développement, à l'échelle industrielle, des réacteurs de nouvelle génération. En cas de confirmation de l'abandon de ces réacteurs, le retraitement perdrait de sa pertinence.

L'annonce du coup d'arrêt à Astrid, qui serait renvoyé à la fin de ce siècle, est donc un message inquiétant pour l'architecture du projet Cigéo. Cela aurait aussi des incidences fortes sur les finances des producteurs de déchets, notamment EDF.